

# L'activité d'expression : un langage du sentiment d'exister

---

Claude Deutsch\*

Consacrer un numéro de *Vie Sociale* aux activités d'expression est particulièrement évocateur et provocateur. Pourquoi ?

1

Les activités d'expression interpellent une dimension essentielle de l'activité humaine en se situant d'emblée au niveau du symbolique. L'écart même entre activité d'expression et art-thérapie permet d'appréhender leur dimension humaine. Le concept d'art-thérapie, bien qu'intéressant, ne cesse d'être perturbant dans ce qu'il peut connoter d'intention, de dispositif de soin, « *d'intentionnalité de traitement reposant sur un supposé savoir. Si certains peuvent l'utiliser à bon escient, d'autres peuvent se décrire à l'image de cette conférencière présentant la musicothérapie* »<sup>1</sup>. En quoi est-ce thérapeutique ? « *Eh bien, cela est reconnu par l'université* ». À l'inverse, l'activité d'expression ne peut être assimilée à une simple activité ludique ou occupationnelle, quand bien même elle serait investie d'un réel plaisir par l'exécutant. C'est qu'alors on mettrait l'accent sur la dimension futile alors qu'elle met en jeu des émotions et qu'elle est productrice de création. En même temps qu'elle s'inscrit dans une culture collective, elle est œuvre personnelle ; l'activité d'expression est langage. À travers deux expériences, celle du Forum pour une politique citoyenne des 21 et 22 octobre 2003 à la Mairie de Paris et celle du Foyer Léone Richet, nous tacherons d'exposer des exemples concrets montrant

---

\* Titre, Profession, formation...

1 Références ?

comment les activités d'expression ont réellement des effets sur les personnes et sur le collectif.

## Pratique du yoga en psychothérapie institutionnelle

En préambule, pour illustrer cette dimension essentielle, nous partions de l'analyse du parallèle entre une activité type – ici le yoga – et la psychothérapie institutionnelle de jeunes adultes inscrits dans une problématique psychotique. Il faut lire cette analyse en ayant présent à l'esprit que ce qui est dit ici, à propos du yoga, peut être transposé à d'autres techniques d'expression (même si le yoga peut être considéré comme paradigmatique à ce niveau) et que ce qui est dit à propos de la personne qualifiée psychotique peut être transposé à l'homme ordinaire, même si la problématique psychotique interpelle à un niveau « extraordinaire » la question existentielle.

S'agissant au bout du compte de l'homme, c'est le minimum que de le considérer comme sujet. C'est bien ce vers quoi veulent tendre et la pratique du yoga, en tant qu'action spécifique, et la volonté institutionnelle, en tant qu'activité générale, et l'une et l'autre dans leur interaction réciproque : redonner à l'individu souffrant dans une problématique psychotique une fonction de sujet, la position de celui qui dit *je* et entend gouverner son devenir. Or l'une et l'autre – à moins de se pervertir et de n'être que les caricatures de ce qu'elles entendent être – sont tenues de prendre en compte l'individu pour ce qu'il est (avec son mal de vivre, son incommunicabilité, etc.) et non ce qu'il devrait être. L'une et l'autre supposent un « parcours obligatoire » qui passe nécessairement par le sujet lui-même dans son unité corporelle et psychique. La qualité de ce qui est véhiculé par ce « parcours obligatoire » n'est pas très intéressant ici, ce peut être le lavage de la vaisselle au sein du groupe, la prise d'un logement, la mise en place de torsion. Ce qui est important c'est comment quelque chose s'impose comme une tâche à faire par le sujet qui ne peut être réalisée que par lui-même et comment cela est contenu même dans la proposition.

Il est possible que cette notion de « parcours obligatoire » se retrouve ailleurs que dans la pratique thérapeutique institutionnelle et dans le yoga. Mais ce n'est pas seulement pour limiter notre sujet que nous nous y maintenons. Certes, tout le monde respire, tout le monde mange, tout le monde est « être en relation » et, en général, « ça se fait sans y penser ». Ce sont, dans les deux cas, des activités essentielles. Or, la proposition par exemple de respirer dans les trois espaces rejoint la question (habituelle dans la pratique institutionnelle) de savoir qui fait les courses pour le déjeuner. Les deux propositions engagent la

personne. Plus exactement, il convient de dire que les deux propositions proposent un engagement à la personne.

Les auteurs insistent souvent sur le négativisme décrit comme un des traits de la personnalité psychotique. Il est incontestable que la problématique psychotique exprime un refus de la personne. Celle-ci refuse d'être engloutie dans le « sens commun », le discours social qui n'a pour elle aucune valeur authentique. Les personnes souffrant dans une problématique psychotique se réfugient « là », dans une certaine incommunicabilité par exigence d'authenticité, par recherche de leur spécificité. La thérapie institutionnelle va signifier la reconnaissance de la place du sujet dans le collectif (en posant le problème – par exemple « qui va faire les courses » – au lieu de le résoudre). Le yoga va signifier la reconnaissance du sujet dans son corps. Cette exigence d'authenticité va dépasser le négativisme de surface pour exprimer une revendication d'existence dès qu'est respecté le rythme propre de la personne, dès qu'il apparaît à l'intéressé que ce qui se passe là ce n'est pas une exigence de l'extérieur mais lui qui le crée de l'intérieur.

Le yoga apporte un éclairage nouveau à la thérapie institutionnelle des psychoses dans la mesure où il confirme – dans un vécu réel – qu'aussi dégradée que puisse être l'image de soi pour l'individu, subsiste sa possibilité de création tant que subsiste son *souffle de vie*.

Les échecs des thérapies analytiques de personnes souffrant dans une problématique psychotique s'expliquent par le fait que les symptômes n'y expriment pas, comme dans la névrose, un désir refoulé. Dans la psychose, nous sommes non pas face au refoulement mais face à une expérience personnelle corporelle non représentée psychologiquement. Pour citer Gisèle Pankow, « *la différence entre la névrose et la psychose consiste en ce que les structures fondamentales de l'ordre symbolique, qui apparaissent au sein du langage et qui contiennent l'expérience première du corps, sont détruites dans la psychose alors qu'elles sont simplement déformées dans la névrose* »<sup>2</sup>.

Une méconnaissance du yoga pourrait amener à confondre celui-ci avec une pratique méditative. Les effets dans ce cas en seraient catastrophiques au regard de la problématique psychotique car ils renverraient l'individu à son vide intérieur et ne feraient qu'accroître massivement l'angoisse. Or, il n'en est rien, bien au contraire ; c'est sans doute parce que le yoga est une pratique corporelle qui s'inscrit dans un espace et un moment. Par là le travail de représentation psychique s'opère non comme une révélation, mais comme une création. Le yoga alors produit la même fonction que la pratique institutionnelle dans son ensemble ou que le jeu dans la psychothérapie de l'enfant. Il per-

---

2 Références

met l'élaboration psychique du fait qu'il est un agir qui occupe une place et un temps réels.

« Pour contrôler ce qui est au-dehors, nous dit Winnicott, on doit faire des choses, et non seulement penser ou désirer, et faire des choses, cela prend du temps. Jouer, c'est faire »<sup>3</sup>.

Ce qu'exprime si bien Winnicott à propos du jeu peut être dit de la pratique institutionnelle (dans une dimension de thérapie institutionnelle) en général, et du yoga comme activité spécifique. Ces situations (et d'autres vraisemblablement) peuvent permettre l'accès à la représentation symbolique parce qu'elles occupent une place et un temps propre qui n'est ni au-dedans (au sens de l'intériorité de la personne qui « a volé en éclats » avec la problématique psychiatrique) ni non plus au-dehors (au sens du non-moi reconnu comme échappant au contrôle magique).

Ce qu'apporte spécifiquement le yoga c'est la notion de posture, c'est-à-dire le fait de tenir. La posture en reposant sur le souffle respecte fondamentalement le rythme de la personne. On pourrait définir la posture comme l'expérience concrète qui permet d'habiter son corps. Or, cette possibilité d'habiter son corps est au cœur même de la personnalisation (à contrario l'impossibilité est à l'origine de la dépersonnalisation).

4

Salomon Resnik<sup>4</sup> appelle personnalisation le mouvement de construction qui permet de « devenir une personne ». Le processus de personnalisation est lié au sentiment d'habiter son corps. Heidegger parle de la relation entre « habiter » et « être » et de la relation entre « résider » et « vivre », c'est-à-dire occuper un espace en l'animant et en le construisant. On le bâtit, manière dynamique de l'occuper. On crée son habitat. En allemand, « *bauen* » signifie à la fois bâtir et habiter.

C'est donc avec la possibilité d'habiter son corps que « ça se construit », que « ça élabore », qu'il y a un travail d'élaboration psychique, qu'il y a amorce de représentation.

C'est ici qu'intervient l'intense revendication d'existence de la personne prise dans une problématique psychotique. Le yoga, par sa proposition d'habiter son corps, représente une alternative à la double menace de dissolution et de pétrification que constitue le monde psychotique. Il contribue au « principe de sécurité » essentiel au traitement de la psychose.

---

<sup>3</sup> Références

<sup>4</sup> Salomon RESNIK, *Personne et psychose : études sur le langage du corps*, Paris, Payot, 1973.

Et c'est ici qu'intervient sans doute l'articulation indispensable avec la thérapie institutionnelle dans son ensemble. Il ne suffit pas – ce qui est indispensable – que l'activité soit une proposition non obligatoire, face à l'intensité du morcellement, à la difficulté d'inscription dans l'ici et maintenant du psychotique, celui-ci ne peut accéder à la proposition sans étayage. Il doit bénéficier d'un authentique accompagnement de la part des personnes qui participent à la quotidienneté. Cet accompagnement joue le rôle d'un appui, d'un soutien qui permet que « ça reconstruise ». Cet étayage est dans la réalité mais aussi dans une dimension symbolique. C'est dans la mesure où la vie institutionnelle dans son ensemble signifie au psychotique « qu'il y peut quelque chose dans sa vie » que celui-ci peut envisager d'habiter à l'intérieur de son corps. La vie institutionnelle dans son ensemble environne et interpelle l'être dans le monde à des niveaux et dans des registres forts variés allant du plus archaïque au plus socialisé. La proposition faite par le yoga se situe à l'un de ces registres.

Ce qui distingue ces différents niveaux c'est la manière dont se joue la confrontation de la réalité intérieure et de la réalité extérieure, c'est le dosage dans l'expérience humaine du « narcissisme » et du « socialisme ». Il n'est pas d'authentique thérapie institutionnelle des psychoses sans qu'ait lieu cette négociation là. C'est elle qui permet l'accès à l'ordre symbolique dont l'absence est le signe de la psychose.

Le yoga joue une place particulière dans cette négociation. En effet, le yoga participe à la restauration de l'image du corps dans l'espace. Or, la structuration de l'image du corps peut être considérée comme le paradigme de la fonction de symbolisation. L'expérience corporelle vécue dans le yoga va jouer le rôle de « greffe de transfert ». Dans un deuxième temps – et dans un deuxième temps seulement – il s'agira d'une expérience corporelle et psychique, une ébauche de représentation de l'unité corporelle venant se substituer progressivement à la présence d'objets bizarres encombrant le vécu psychique. Celle-ci va se retrouver transposée par le psychotique lui-même dans son vécu quotidien, dans des activités sociales, dans d'autres activités d'expression, etc.

L'expression « *greffe de transfert* », héritée de G. Pankow, signifie qu'il ne s'agit pas ici d'un apprentissage comportementaliste mais d'une expérience modifiant l'image de soi, touchant à l'élaboration psychique, à l'intégration des excitations, la représentation de l'affect.

Le pensionnaire va jouer de cette dialectique entre l'expérience corporelle (puis corporelle et psychique) au yoga et l'expérience globale comme acteur de l'institution dans son ensemble. C'est ici que se trouve la fonction thérapeutique. Elle ne tient pas à la capacité de

fournir une bonne interprétation (de quoi ?) au bon moment. Elle tient dans la capacité de permettre au pensionnaire de se surprendre lui-même dans son aptitude de création d'existence en propre.

Pour reprendre les termes de Winnicott, « *J'aime à penser que si je fais suffisamment bien cette tâche, le patient trouvera son propre soi, sera capable d'exister et de se sentir réel* ». Se sentir réel, c'est plus qu'exister, c'est trouver un moyen d'exister soi-même pour se relier aux objets en tant que soi-même pour avoir un soi où se réfugier afin de se détendre. *Entre le ciel et la terre, l'homme s'ouvre sur les autres et s'unit.*

La personne souffrant dans une problématique psychotique reste cependant murée dans sa « *forteresse vide* » si elle ne parvient pas à prendre possession du temps vécu, à différencier les moments. L'institution, pour permettre au pensionnaire de rentrer en possession de son devenir, pour lui signifier sa place d'acteur, doit renoncer à sa volonté de toute-puissance. Pour cela, elle doit renoncer à sa volonté d'immuabilité, d'éternité, de pérennité, accepter l'inconnu... Ce faisant, elle entend ignorer préalablement son avenir. L'institution, en se définissant au présent, acquiert un passé et un futur. Elle renonce aussi à préétablir le devenir des pensionnaires en leur lieu et place. En refusant de participer à l'univers totalitaire du monde psychotique, l'institution lui propose une ouverture où il puisse rentrer en possession de son devenir.

6

Il y a, dans le yoga, une dimension qui permet d'appréhender la valeur de l'instant. Cela tient sans doute à la double proposition de tenir (la posture) et de se relaxer. Il s'agit là, comme il a été souligné, d'un *agir*. En même temps, c'est une proposition différente voire antinomique de l'acte, de l'action telle que définie et prise dans la pensée occidentale, orientée vers une finalité et non considérée pour elle-même.

La même dialectique est ici à l'œuvre entre l'activité spécifique yoga et l'expérience institutionnelle. L'appréhension de l'instant au yoga s'inscrit, pour le pensionnaire du foyer, dans un contexte où l'institution entend signifier une dimension d'ouverture. Elle est la ponctuation nécessaire qui permet de se forger une appréhension correcte du temps qui passe.

À travers la participation à la restauration de l'image du corps propre et à la prise de possession du temps vécu, le yoga assume sa fonction thérapeutique face au jeu dialectique entre l'aventure institutionnelle à laquelle il participe et l'engagement corporel et psychique du yoga. Le psychotique renonce à sa toute-puissance, accède à l'ordre symbolique, collabore, en créant, à la réalité sociale.

L'aventure institutionnelle et le yoga participent du même mouvement d'accession à l'autre symbolique. Le mot *yoga*, paraît-il, vient d'un terme qui veut dire, atteler, unir, le « symbole », d'un mot grec qui signifie « jeter ensemble ».

## Les activités d'expression du foyer Léone Richet

Les activités d'expression sont des *outils thérapeutiques* de l'institution ; elles s'inscrivent dans le projet thérapeutique global de la personne, à côté de l'accompagnement à la vie quotidienne dans les différents lieux de vie, de la psychothérapie individuelle, du traitement psychotrope, etc.

Si la psychose désorganise la personne dans son rapport au monde et au langage, *le désir d'expression*, de mise en forme est toujours présent chez la personne psychotique. C'est cette capacité à exprimer, à créer qu'il convient de susciter ou de re-susciter.

Là où le langage parlé a subi une sidération ou une désorganisation qui le rend inapte à l'expression du désir, *un autre langage* (plastique, sonore, corporel) ouvrira quelques voies à la personne psychotique en direction d'elle-même et du monde.

Par les mécanismes psychiques qu'elles induisent (notamment le mécanisme de *projection psychique*), les activités d'expression mettent en jeu l'image inconsciente du corps comme support de l'inscription du sujet dans l'ordre symbolique.

Lieux d'émergence d'un dire, projections de fantasmes qui sont travaillés dans le cadre de l'atelier, passage de la répétition de symptômes ou de la stéréotypie à une certaine production – en particulier d'un objet –, mise en jeu des mécanismes de *sublimation* et d'une possible création langagière inattendue, les activités d'expression, *entre symptôme et création*, ouvrent à de nouvelles situations où la *dimension du jeu* va travailler la possible émergence d'un *Je*.

Le foyer Léone Richet propose plusieurs ateliers d'expression. Le pensionnaire s'inscrit dans ces ateliers en fonction de son désir et des conseils prodigués par les personnes qui l'entourent au quotidien (éducateurs, psychiatre) et qui sont souvent énoncés lors des bilans (réunion avec le pensionnaire où s'élabore le projet individuel).

Chaque atelier est animé par un professionnel de l'activité proposée et se déroule dans un lieu extérieur au foyer (salle de quartier, école de

musique, MJC...) ; ceci crée une différence importante dans la relation entre le pensionnaire et l'animateur, par rapport à celle qu'il vit quotidiennement avec les éducateurs. La scène de l'atelier est donc volontairement décalée, mais toujours en lien avec le registre de la vie quotidienne, animée par les éducateurs.

Le pensionnaire se déplace (souvent par les transports en commun) vers les différents lieux d'activité ; ce mouvement dans la réalité, du dedans de l'institution vers le dehors, contribue à créer un mouvement psychique qui vise à mobiliser les désirs.

Les activités d'expression fonctionnent tout au long de l'année, selon le rythme scolaire, de septembre à juin. Chaque trimestre, une réunion de toute l'équipe et des animateurs a lieu à la Plateforme. Les animateurs parlent de leur atelier, de l'ambiance et des difficultés rencontrées avec les pensionnaires. Les animateurs participent aussi aux journées d'étude du foyer.

## || Présentation des ateliers

Aujourd'hui, le foyer Léone Richet propose cinq ateliers d'expression :

8

### **Atelier peinture/arts plastiques**

L'atelier est animé par Christophe Bisson, artiste peintre. Il propose plusieurs registres d'expression : peinture libre ou souvent liée à un thème qui est travaillé sur plusieurs mois. Par exemple, réalisation d'une carte d'un monde imaginaire et de carnets de voyage ; exposition de cette réalisation collective à la cafétéria la Loco, puis dans d'autres lieux (cafétéria Méli-Mélo, CAT de Tour-en-Bessin, cinéma Lux, collège Lycée expérimental à Hérouville-Saint-Clair).

Autres exemples : réalisation d'une fresque sur toile de jute à partir des figures de Lascaux, peintures s'inspirant de l'art aborigène, création de masques... Au travail de la peinture sont associées d'autres activités : l'élaboration de formes plastiques, la découverte de l'histoire de la peinture (ouvrages à disposition), des visites d'exposition.

### **Atelier yoga/relaxation**

L'atelier yoga existe depuis 1982 et est animé actuellement par Suja Lefranc, professeur de yoga, à la Maison de quartier de Vaucelles.

Deux temps de yoga sont proposés chaque semaine sur une période de deux heures trente. Quatre à sept pensionnaires sont présents à chaque séance.



Le travail de l'atelier se divise en général en trois phases :

- une heure et quart de yoga proprement dit : exercices corporels d'assouplissement et de tonification, exercices de respiration, travail sur la découverte de son corps, sur la sensation corporelle, sur l'équilibre, sur les postures corporelles ;
- trois quarts d'heure de marche à pied à la Prairie, avec exercices de respiration et prise de conscience de l'environnement ;
- une demie heure de relaxation ou de massage.

L'atelier yoga est un des outils qui permet de travailler la dimension « habiter son corps ».

### **Atelier théâtre**

Depuis 1982, l'atelier théâtre a été animé par plusieurs professionnels qui ont chacun apporté des techniques et des styles très différents. Aujourd'hui, Christophe Lehodey, comédien, anime chaque lundi après-midi cet atelier pendant trois heures.

Il s'agit avant tout de jouer, de mettre le corps en action dans cette dimension de jeu de la comédie. L'atelier théâtre travaille également la relation à l'autre sur des scènes différentes de celles de la vie quotidienne. Plusieurs approches sont proposées : écriture d'une pièce avec présentation lors d'un spectacle ouvert à toutes les personnes du Foyer, travail d'improvisation, réécriture d'un texte classique comme « Les Fourberies de Firmin ».

### **Atelier radiophonique**

Animé par Joe Le Tonsoreur, journaliste, l'atelier radio a lieu chaque mercredi matin au studio de la radio associative TSF 98 à Hérouville-Saint-Clair. L'atelier accueille quatre à cinq participants qui, dans le studio d'enregistrement de TSF 98, réalisent une véritable émission radiophonique. L'émission s'appelle « Écoutez-nous » et elle est diffusée sur les ondes deux fois par semaine. Chaque émission traite d'un thème, souvent d'actualité.

L'atelier radio est un outil de communication, un lieu de parole où l'on apprend à s'exprimer dans ce cadre singulier, où l'on s'entend aussi parler. À cette fonction d'expression est associé un travail technique sur la réalisation de l'émission.

### **Atelier musique, rythmes, percussions, culture**

Conduit par Hélène Bree, animatrice socio-culturelle, cet atelier est structuré en plusieurs temps et fonctions :

- la musique, à l'école de musique de Mondeville le mardi après-midi, sont proposés des temps d'initiation individuelle au piano et des temps collectifs de percussions et de travail sur les rythmes ;
- l'écoute musicale, le jeudi matin, où en groupe sont écoutées des musiques diverses proposées par les participants ; une discussion s'en suit ;
- le chant (le lundi matin) à la Plateforme, de façon individuelle ou en groupe ;
- l'activité culture (le mardi matin) à la Plateforme, au travers de lectures guidées ou de temps partagés en groupe à la bibliothèque municipale ou dans des expositions culturelles.

### **Forum pour une politique citoyenne en santé mentale**

---

10

À la différence de l'expérience du foyer Léone Richet, l'expérience du deuxième forum pour une politique citoyenne en santé mentale n'a eu aucune intention thérapeutique, mais sans doute un réel effet sur le sentiment de bien-être de ceux qui y ont participé.

Le but de ce forum était de lutter contre la discrimination et la disqualification des personnes en situation de handicap psychique en faisant travailler ensemble « des usagers », des professionnels et des personnes de la société civile autour de la question de l'expérience de l'usager comme un réel savoir. Le thème du forum « *De la personne accompagnée à l'accompagnement des professionnels* » veut bien signifier que les professionnels ont quelque chose à apprendre des usagers, avec les usagers. Il fut animé par l'Association Advocacy France, collectif d'organisations qui regroupe tant des associations d'usagers (Advocacy, Destination Avenir, France Dépression, etc.) que des associations de professionnels (CEMEA, CEDEP, Ecoles d'éducateurs, etc.)

Pari tenu : trois cent cinquante personnes, tant professionnels qu'usagers, se sont retrouvées à la Mairie de Paris pendant deux jours en pleine fraternité, comme en témoigne le film *Ces citoyens qu'on dit fous*, tourné à cette occasion. Pourtant le défi n'était pas mince. Traditionnellement les usagers et les professionnels ont plutôt tendance à rester chacun sur son quant à soi (plutôt les professionnels, d'ailleurs) et les usagers, notamment dans le champ de la santé mentale, ne sont

pas friands de congrès, colloques, séminaires et autres forums. Il était donc essentiel que cette manifestation puisse permettre à chacun de s'exprimer sur le thème et ne soit pas un colloque où les uns, passifs subiraient les discours scientifiques des supposés sachant.

Deux séances plénières encadraient les ateliers. La première, où après les Politiques, trois conférences introduisirent le sujet : Pierre Monnoir et Didier Seban au sujet des disparues de l'Yonne, Emmanuelle Laborit (en langues des signes) sur la parole des handicapés, et Martine Dutoit sur la politique d'Advocacy et la responsabilité des usagers ; la seconde pour tirer les enseignements et les recommandations dans un grand débat avec la salle.

Les ateliers constituèrent le temps fort ; les quatre ateliers de discussion étaient animés conjointement par des usagers et des professionnels :

- le Forum dans le Forum,
- les échanges sur les pratiques en Europe
- les échanges sur les lois comparées en Europe
- le forum vidéo

Dans le même temps, des ateliers d'expression se déroulaient dans des salles en périphérie ; trois ateliers autour des mots clés : Liberté, Peur, Amour, Égalité, Responsabilité, Bouger, Rêver, Violence, Mélange, Tendresse, Intégration, Agir, Repos, Générosité, Fraternité, Solidarité, Respect, Entraide, Dignité, Accueil, Vivre.

11

Trois ateliers théâtre : avec le Théâtre du fil, un travail d'expression corporel utilisant les fils (lieu, démarcation, passage, etc.). Avec l'International Visual Théâtre, un travail de mine autour d'un animateur sourd-muet, l'atelier destination avenir proposa de partir de l'expérience quotidienne de cette association. L'atelier architecture a travaillé sur les conditions d'un espace non discriminant. L'atelier musique élaborait une réalisation musicale collective avec instruments variés (guitare, accordéon, violoncelle, percussions, etc.). L'atelier peinture, une fresque qui fut exposée dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville. L'atelier radio assura le suivi de l'ensemble de la manifestation avec des interviews, des séquences de trottoirs, etc. L'atelier djembé proposa un entraînement pour pouvoir présenter un spectacle conjoint avec l'atelier de danses africaines. L'atelier chorale présentait également un spectacle et les ateliers rap et écriture sortirent des textes extrêmement forts et soutenus. Tous les ateliers ont présenté leur réalisation lors d'un parcours de découverte dans le centre de Paris.

Laissons à des participants la description de leur vécu à l'un de ces ateliers, l'atelier d'écriture :

« *Le premier après-midi, nous nous sommes livrés à quelques exercices dont les résultats ont été lus le jour suivant, lors de la visite des ateliers. Écrire et faire connaître ses sentiments, ses peines et ses joies, ses douleurs et ses bonheurs sont des chemins vers un mieux-être que mes partenaires d'un après-midi ont parcouru avec moi. Usagers, animateurs de centre, directrice d'une association finlandaise, tous nous avons partagé notre passion* ». (Christian Rouiller)

« *Les usagers doivent défendre leurs droits continuellement et avancer avec fermeté. Les handicapés sont appelés à être les acteurs d'un changement social radical, conjointement avec les non-handicapés. Le défi de Jean-luc Simon semble très ambitieux, mais il vaut vraiment la peine de s'engager et de se battre pour une société plus juste envers les personnes handicapées* ». (Véronique Pilet, Robert Joosten)

## || Les mots clefs du forum

En conclusion nous reprendrons les mots clefs du forum en citant nos amis du GRAAP de Lausanne, reprenant le contenu du Forum dans le Forum.

12

Le premier mot abordé était le *respect*. L'importance de se respecter soi-même pour respecter les autres a été soulevée : « *Le respect de soi, c'est l'acceptation, c'est reconnaître qui je suis où je vais.* » Le respect de soi est intimement lié à l'estime de soi qui se nourrit de la rencontre avec les autres.

Le second thème abordé était la *vie de couple*. Il a suscité de nombreux témoignages. Une revendication a été formulée par un usager : « *Les handicapés psychiques ont aussi le droit d'avoir des enfants et ne sont pas de moins bons parents que les autres* ».

La question des *loisirs* (en particulier artistiques) a été discutée et étayée par différents témoignages. Elle a permis de rendre compte de la situation dans différents pays. Robert Joosten a pu témoigner de ce qui se fait au GRAAP.

Le thème suivant était la *liberté*. Une des animatrices a souligné qu'il y avait certes des droits, mais également des usages et des codes sociaux. La question que nous devons nous poser est la suivante : « *Qu'est-ce qu'on peut faire pour sa propre liberté ?* »

Après la liberté, c'est curieusement le thème du *travail* qui a été abordé. La question des ateliers protégés a été évoquée : ce n'est pas

toujours une sinécure, car il y a souvent aussi dans ce domaine de la pression, de la concurrence et de la productivité.

Pour terminer, le mot clé *bonheur* a été étudié. Un participant a souligné qu'il y avait beaucoup de voies pour trouver le bonheur en tant qu'usager et que cela ne passait pas forcément par une vie de couple et des enfants. L'image du bonheur renvoyée par notre société.

*L'expression sans contenu n'existe pas*

## **L'Espace convivial citoyen Advocacy**

---

« Si on pense que la vie n'est pas une suite d'actes s'ajoutant les uns aux autres, mais bien le cours des choses dans lequel on est engagé, ce qui revient alors à la personne c'est de tisser la trame entre soi et les situations pour tenir le fil rouge de son identité. Chacun des moments peut être plus ou moins féconds *pour soi*. Alors la question n'est plus de considérer l'occupation, le divertissement pascalien en somme, qui nous donne la maxime morale « *l'oisiveté est mère de tous les maux* » ou sa version anoblée dans un but thérapeutique, mais bien *je fais donc je suis*, en lieu et place du « *je pense, donc je suis* » cartésien.

Interrogeons nos cadres de pensée. Nous formalisons les parcours en buts et objectifs, nous apercevons au passage que les motivations – les nôtres ou celles de ceux que nous accompagnons (lorsqu'on est professionnel par exemple) – se sont perdues chemin faisant, car plutôt que de formaliser le chemin il faudrait permettre *cet espace* où se poser la question du « par où ça passe », qu'est-ce que cela rend possible, qu'est-ce qui est *viable* donc *fiable* au sens de favorable et cela pour chacun. La transformation de soi n'est pas forcément « bruyante », ostensible mais aussi silencieuse, perceptible seulement dans ses effets, pourtant elle est bien réelle ; elle est au cœur de l'expérience qui laisse sa marque, sa trace, et nous change imperceptiblement ou visiblement. C'est pourquoi il est important de créer les conditions d'existence d'expériences favorables où les personnes trouvent, individuellement et collectivement, la voie d'une transformation qui sera « viable » pour elle-même. C'est pourquoi l'Espace (Espace Convivial Citoyen Advocacy) que nous avons créé est fait d'espaces pluriels, espaces où différentes expérimentations de soi sont possibles – les médias sont nombreux : artistiques, culturelles, professionnels, actions militantes – l'intime, le privé comme l'espace public y sont des espaces différenciés mais qui y cohabitent parce que c'est dans toute la diversité de ses opportunités de situations que la personnes *est et sera*.<sup>5</sup> »

---

<sup>5</sup> Martine Dutoit-Sola